



Point soulevé lors de la table-ronde

La dette du centre sportif actuel retarderait la construction d'une aréna

VICTORIANVILLE (R.L.) — Vraiment la question de la construction d'un nouveau centre sportif Jean Beliveau représente un problème fort complexe et il ne sera sûrement pas résolu demain.

Lors d'une table-ronde, qui a eu lieu samedi matin au poste radiophonique CEDA, les autorités municipales représentées par le maire P.A. Poirier, le conseiller Denis St-Pierre, le directeur du service des loisirs, M. René Gauthier et le régisseur des sports, M. Jean Roux, ont répondu aux différentes questions des journalistes locaux.

La question numéro un, qui est probablement la principale pierre d'achoppement à l'érection d'une

nouvelle aréna, est la fameuse dette que la ville possède présentement avec le centre sportif Jean Beliveau. Si l'on compte les intérêts jusqu'à échéance, cette dette se chiffre à plus de \$200,000. Le conseil de ville a fait clairement savoir qu'il était inutile de penser à la construction d'un nouveau centre sportif tant et aussi longtemps que l'on n'aura pas découvert une solution miracle pour liquider le centre sportif Jean Beliveau. De son côté, le conseiller Denis St-Pierre a voulu faire la différence entre la participation financière de la ville pour la construction de parcs et terrains de jeux et sa participation par une nouvelle aréna.

Le maire Poirier pour savoir ce que le conseil envisagerait alors si le tout "sautait".

Le conseil déciderait-il d'investir un autre \$50,000 ou \$100,000 pour remplacer le système ou si à ce moment, on étudierait sérieusement la possibilité d'une nouvelle construction?

Le maire Poirier répondit que l'on verrait en temps et lieu et que parfois des systèmes, même vieux, pourraient être utilisés plus longtemps que l'on croyait.

Une rencontre avec le gouvernement du Québec et le gouvernement central pour étudier les subventions qui pourraient être consenties par les gouvernements supérieurs. Si jamais un ministère trouvait une solution pour l'usage du centre Jean-Beliveau actuel et décidait d'acheter la bâtisse de la ville, le conseil pourrait à ce moment, penser à la construction d'une nouvelle aréna, étant libérée de cette dette de plus de \$200,000 attachée à une "grange" sportive.

Les participants à cette table-ronde ont manifesté le désir de poursuivre l'émission une autre semaine et à ce moment, on pourra entendre l'opinion de la population en recevant les appels téléphoniques en direct.

environ pourrait facilement atteindre le million de dollars.

Le conseiller St-Pierre a semblé être d'accord avec une suggestion d'un journaliste, à savoir que pour ce montant, il ne serait pas préférable de construire quatre ou cinq petits centres sportifs de secteur au coût de \$200,000 chacun, en optant pour servir le plus de personnes possibles et non pas seulement en fonction première de l'équipe Senior, les Tigres de Victoriaville.

Etat actuel

M. René Gauthier a admis que l'état de la machinerie actuelle au centre Jean-Beliveau était lamentable et que le tout risquait de sauter d'un jour à l'autre. On a posé la question au

Rencontre avec Québec et Ottawa

Cependant, les autorités municipales se sont dites d'accord pour organiser prochainement

Aréna de quartier

Question du coût d'un nouveau centre sportif, il a été mentionné que le déboursé total pour un édifice de 3,000 sièges



ALAIN POIRIER, FILS du maire P.A. Poirier, a été choisi la recrue de l'année dans la catégorie Bantam de l'organisation du hockey mineur de Victoriaville. Entre autres exploits, le jeune Poirier a marqué le but de la victoire dans la dernière rencontre de la série finale, ce qui permet à son club de remporter le championnat. Sur la

photo, dans l'ordre habituel, M. René Gauthier, directeur du service des loisirs, le Frère Bertrand Corbeil, qui pilotait l'équipe Pingouins, champion de la section Bantam, le maire Poirier, son fils Alain et Jean Roux régisseur des sports.



AU COURS DE LA JOURNÉE DE SAMEDI avait lieu dans la grande salle des délibérations de l'hôtel de ville la remise traditionnelle de trophées aux jeunes joueurs de l'organisation du hockey mineur de Victoriaville. Sur la photo, le meilleur compteur des Tigres de Victoriaville, Jocelyn Hardy, félicitant le jeune Daniel Cormier de

l'équipe des Tigres de la catégorie Bantam. Cormier a été le meilleur compteur du hockey mineur avec 65 points. Pour sa part, Alain Chasse de l'équipe Pingouins, qui a reçu un vote presque unanime comme étant le meilleur joueur de défense, reçoit les félicitations de Clément Boudreau, défenseur des Tigres de Victoriaville.



SAMEDI MATIN AVAIT LIEU sur les ondes du poste de radio local une table-ronde sur la question de la construction d'un nouveau centre sportif Jean Beliveau. En compagnie des journalistes locaux, le maire P. A. Poirier, le conseiller Denis St-Pierre, MM. René Gauthier et Jean

Roux, du service des loisirs, ont discuté de la question. L'émission était animée par Gilbert Faucault et il est possible qu'elle se poursuive samedi prochain. Sur la photo, ce sont dans l'ordre habituel, MM. Roux, Gauthier, St-Pierre et Poirier.

Les jeunes joueurs de hockey reçoivent leurs trophées

VICTORIANVILLE (R.L.) — Plusieurs personnalités ont assisté, samedi après-midi, à la distribution de trophées aux jeunes joueurs, instructeurs et équipes de l'organisation du hockey mineur de Victoriaville. On sait que le hockey mineur avait comme gérant général M. Michel Hinse. En plus du maire P. A. Poirier, des conseillers Normand Cléche et Denis St-Pierre, on a pu reconnaître N. Fernand Montfette, de la CML et président de la ligue Commerciale M. François Bastien, président et Paul-Emile Michel Gérant général des Tigres de Victoriaville, le cerbère Jean-Guy Morissette, les joueurs Jacques Michel, Jocelyn Hardy, Clément Boudreau, Gérald Garneau, M.

Meilleur Défenseur - Alain Chasse (Pingouins)

Catégorie Pee-Wee est

Championnat saison régulière - Champlain - trophée Luxor - Championnat séries éliminatoires - Champlain - trophée club Lions

Cerbère - Sylvain Lafleur (Champlain) Moy. 1.37 - Compteur - Pierre Demers (Laval) (8-26 points) Meilleur défenseur - Serge Dion (Champlain) - Recrue - Alain Cloutier (Laval)

Catégorie Pee-Wee ouest

Championnat saison - Montcalm - trophée Service des loisirs - Championnat éliminatoires - Cartier, trophée Fernand Monfette.

Cerbère - Jean-Pierre St-Cyr et Luc Turcotte (Montcalm) moyenne 1.41 - Compteur Yves Pépin (Montcalm) 5-10-15 points - Meilleur défenseur - Luc Beauchêne (La Salle) - Recrue - Alain Cloutier (Montcalm).

Catégorie Moustiques

Championnat saison et éliminatoires: Cosmos, trophées Forcier Liée, et club Optimiste.

Meilleur cerbère: Marc St-Louis (Appolo), moyenne 0.90 Compteur - André Bellemare (Cosmos) 16-9-25 points. Défenseur - Alain Fournier (Cosmos) - Recrue - David Jones (Appolo).

Catégorie Atomes

Champion: club Bois-Francis, trophée Emile Girouard.

Les trophées

Voici maintenant la liste des différents trophées présentés, avec leur récipiendaires.

Catégorie Juvenile

Championnat-saison régulière - Les Olympiques - trophée Thiro Construction champions-éliminatoires - les Olympiques - trophée Rubin Bros Gardien de buts - Gilles Durand (Olympiques) moyenne 2.06 Compteur - Gérard Laroche (Olympiques) 11-13-24 points Meilleur défenseur - Richard Héneault (Athlétiques) Recrue - Normand Lecours (Braves).

Catégorie Midget

Championnat saison régulière - Chevaliers, trophée Gérard-Général Champions - Éliminatoires - Richelieu - trophée Seven Up.

Gardien de buts - Guy Carrière (Eland) moyenne 2.23 Compteur - Jean Bellemare (Elans) 21-23-44 points Meilleur défenseur - Mario Dubuc (Elans) Recrue - Alain Bellemare (Lions)

Catégorie Bantam

Champion saison régulière - Panthères - trophée Service des Loisirs - Champions éliminatoires - Pingouins - trophée Service des loisirs.

Gardien de buts - Bernard Belhumeur (Panthère) et Michel Désilets, moyenne 2.54 - compteur - Daniel Cormier (Tigres) 33-32-65 points

Le samedi au Collège

Les courtiers d'assurances retournent en classe

VICTORIANVILLE (R.L.) — Suivre des cours est devenu chose courante depuis quelques années. Quelle que soit la profession, les personnes désirent toujours se perfectionner pour devenir toujours plus compétentes et donner à la population la plus grande satisfaction.

Le modérateur du groupe est M. Benoit Alder. Les autres courtiers qui suivent les cours sont MM. Laurent Genest, Jean-Claude Leclerc, Guy Béliveau, Jean-Guy Luneau, Clément Carrier, René Poisson, André Lecomte, Jean-Guy Gingras, Laurent Therrien, André Payeur, Roland Plourde, Réal Boisjard, Germain Pépin et Ronald Laroche.

Les courtiers d'assurances de la région des Bois-Francis sont soucieux de ce devoir de servir la clientèle avec le plus de compétence possible.

C'est pourquoi, depuis septembre et jusqu'à la fin de mai, un groupe de courtiers de Victoriaville, Plessisville, Davyville, et autres municipalités des

Franc... Parler

VICTORIANVILLE (R.L.) — Un incident difficile à comprendre s'est produit à Victoriaville, vendredi soir, et depuis ce temps, M. Raymond Dumas aura certes envie d'échanger son automobile. Etant tombé en panne à l'intersection d'une rue, il sortit de son véhicule pour signifier au conducteur de l'auto d'en arrière de le dépasser parce que son véhicule ne marchait pas. Ce que voyant, l'autre individu sortit et assena des coups au visage de M. Dumas. Ce dernier est vraiment mal en point, avec une fracture au nez et un oeil très avarié. Des recherches sont entreprises pour retracer cet automobiliste un peu trop impatient.

On accorde de bonnes chances à Mme Bernadette Labbé pour décrocher le titre de Mme Currier 1969 au club de curling Laurier.

Lors de la remise de trophées du hockey mineur, samedi après-midi, un cadre contenant des photos prises à la soirée du hockey mineur à Montréal fut remis au maire Poirier.

Clément Boudreau n'a pas connu une partie digne des finales de l'est pour la coupe Allan, vendredi soir au centre Jean Beliveau. Sur le deuxième but du Galt, Boudreau et Bob Chevalier semblaient complètement endormis ou paralysés.

Les membres du cercle des éleveurs de bovins de Warwick participeront à un voyage à St-Hyacinthe, jeudi le 24 avril prochain. A 14 heures, les membres du cercle seront au centre d'insémination artificielle à 10h.30 à l'Institut de Technologie.

Le maire P. A. Poirier a de plus en plus l'intention de se procurer une automobile sport.

A 13h.15, les pompiers ont effectué une sortie pour un feu d'herbe sur un terrain vacant, situé sur le boulevard Juras ouest.

Programme fort rempli

Une assemblée générale du PQ-Arthabaska

VICTORIANVILLE (R.L.) — L'exécutif du Parti Québécois-Arthabaska, lors d'une réunion tenue à Arthabaska, a décidé de préparer et d'organiser quelques rencontres à la fois fructueuses et récréatives, entre ses membres.

En effet, un communiqué signé par M. Lionel Bellavance, vice-président du PQ-Arthabaska, annonce la tenue d'une assemblée générale pour dimanche le 27 avril prochain, à la bibliothèque du Collège de Victoriaville, à compter de 9h.30.

Cette réunion sera passablement chargée. On y discutera entre autres de la participation des membres à l'élaboration du colloque sur l'agriculture québécoise qui aura lieu bientôt à St-Hyacinthe. Le P.Q.-Arthabaska espère présenter à ce colloque des résolutions formulées par les agriculteurs eux-mêmes.

Il y aura également un rapport du président sur les activités du PQ-Arthabaska depuis décembre 1968. Des rapports seront également présentés par les responsables des sept comités formés en octobre 1968. De plus, un plan sera établi pour compléter les structures du parti dans le comté.

La partie récréative consistera en une soirée de danse avec orchestre, au Chalet des Rois de Warwick.

Cette soirée aura lieu samedi le 3 mai prochain.

Deux autos prennent feu

Trois personnes sont légèrement blessées

VICTORIANVILLE (R.L.) — Trois personnes ont été légèrement blessées dans un accident qui a fait cependant des dommages fort élevés, samedi soir vers 21h.30, sur la route 5 à mi-chemin entre Victoriaville et Princeville. Sous la force de l'impact, deux des quatre automobiles impliquées ont pris feu et ont subi une perte totale de même qu'une troisième.

Les blessés sont M. Emile Bourassa de Laurierville, Mlle Louise Perreault et M. Pierre Pépin de Princeville.

Les pompiers de Princeville se sont rendus sur les lieux pour éteindre l'incendie.

L'accident est survenu quand M. André Gagnon voulut tourner dans la cour de son père.

Une automobile qui le suivait ne put freiner à temps et percuta l'arrière de l'automobile de Gagnon. Deux véhicules qui venaient en sens contraire s'arrêtaient dans le paquet des deux premiers véhicules.

La Chrysler 1962 de M. André Gagnon de Princeville et la Volkswagen 1963 de M. Pierre Pépin de Princeville brûlèrent. La Chevrolet 1963 de M. Marcel Masse de Victoriaville fut avariée pour \$600. C'est l'agent Bélie de la Sûreté provinciale qui fit les constatations d'usage.

Capotage

A Warwick, samedi soir, une automobile capota. Son conducteur fut légèrement coupé à une main. Les dommages matériels sont de l'ordre de \$500.

Véhicule de la police de Trois-Rivières-Ouest démolit

Jean-Roch Gravel perd son permis de conduire pour une période de trois mois



MARTIN BERGERON

... "mardi" bon spécial



Peintures
Semi-lustre.
Blanc-Bleu.
1 seule couche suffit.
Reg.: \$9.15
"mardi" bon spécial:
Le gal.: \$6.75

MARTIN BERGERON
221, Des Chenaux - Cap
376-6152

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — Un automobiliste de Trois-Rivières-Ouest, Jean-Roch Gravel, a dû payer une amende de \$75.00 et son permis de conduire lui a été enlevé pour une période de trois mois par le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix.

Les condamnations pour ce genre d'infraction au code de la route, facultés affaiblies au volant, sont choses courantes en Cour des Sessions. Elles sont même quotidiennes. Néanmoins,

la présente cause sort quelque peu de l'ordinaire: le conducteur aux facultés diminuées a complètement démolit une voiture-patrouille de la Sûreté municipale de Trois-Rivières-Ouest.

Voici comment les choses se sont passées sur la rue Notre-Dame-Ouest, presque aux limites de la ville: l'agent André Saint-Hilaire, un agent municipal, avait intercepté une voiture et procédait aux vérifications d'usage. Cette voiture se trouvait dans le bordure de la route, à quelques pieds en avant de celle de la Sûreté.

Pendant que l'agent questionnait le premier automobiliste,

l'accusé au volant de sa propre voiture arriva à proximité des lieux de l'interception, malheureusement, pour lui en tout cas, le pavé n'était pas assez "large" et il vint s'écraser sur le véhicule du policier. Le montant des dommages indique bien que le choc fut d'une extrême violence: \$2,256.00.

"Coupable, votre seigneurie!" a immédiatement plaidé le prévenu à sa comparution en Cour des Sessions. Les vérifications qu'étaient à faire l'agent Saint-Hilaire ont forcément été interrompues... le deuxième cas s'avérait plus pressant. On ne mêle pas l'alcool avec la gazoline, même si ce dernier liquide prend continuellement de la valeur...

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES
servi tous les jours de midi à 3 h.

A compter de \$1.95

SPECIAL DU CHEF
Petit filet Mignon avec sauce madère garnie, salade de saison. \$2.50

Le Roussillon
en haut du Blue Bird
331, DES FORGES

PRIX REGULIERS

1 HABIT \$1.25

1 ROBE (unie) \$1.25

Pichette NETTOYEUR TEINTURIER
376-3758 140 RUE HERTIL

Nous allons chercher et livrons rapidement.

Jean-Marc Léger en Tunisie

TUNIS (AFP)—M. Jean-Marc Léger, secrétaire provisoire de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, est arrivé dimanche à Tunis en provenance de Paris, pour une visite officielle de trois jours en Tunisie.

"J'ai été chargé par le président Diouri Hamani, président en exercice de l'OCAM, de faire une tournée dans divers pays, et principalement dans les capitales les plus intéressées telles que Dakar que j'ai déjà visitée et Tunis, pour connaître la conception, le rôle et les objectifs que chacun entend donner à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones.



(Photo Roland Lemire)

Locataire évincé d'une maison de la rue Gervais

NON! CE N'EST PAS LE 1er mai, ni le début de la rénovation urbaine dans le secteur Notre-Dame-de-la-Paix, mais une maison qui a été vidée de son dernier locataire par le huissier, vendredi soir. Cette maison située rue Gervais, à Trois-Rivières, était habitée par M. Paul Lemerise et ses deux soeurs, qui étaient proprié-

res de l'habitation quand elle fut vendue pour taxes par la ville, il y a un an et demi, à Jules Lamore qui a déjà entrepris sa démolition. Les occupants évincés ont été recueillis par des parents. Comme on peut voir sur la photo ci-dessus, les meubles ont été entassés dans la rue.

Au Coeur du Québec

Vers un renouveau économique

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIÈRES — Les maires René Matteau, Réal Desrosiers et Jules Montour seront servis à souhaits d'ici les deux prochaines semaines.

En effet, après avoir eu pendant quelques mois des rencontres avec les ministres Yves Gablias et Maurice Bellemare, et des discussions avec le député fédéral, M. J.-A. Mongrain, pour élaborer une formule de promotion économique d'ensemble pour notre région, ils pourront entendre de la bouche des deux ministres concernés, ce que Québec et Ottawa sont prêts à leur apporter en fait de concours efficace.

Même la conférence des maires de la Mauricie avait exprimé le vœu de rencontrer ces ministres à sa dernière réunion de Shawinigan. Il leur fut alors répondu que les deux gouvernements étaient en train d'élaborer une nouvelle législation que ces ministres seraient heureux de venir expliquer eux-mêmes aux intéressés.

Dimanche, le 27 avril, au

cours d'un souper au CEGEP de Trois-Rivières, sur le boul. Laviolette, ce sera au tour de l'honorable Jean Marchand d'explorer les buts et moyens de son nouveau ministère.

Tous les Conseils municipaux de la région, les hommes d'affaires, et le grand public sont invités à participer à ces colloques qui marqueront le point de départ d'un effort d'ensemble vers un renouveau économique.

Immédiatement après, les deux événements, les membres des conseils municipaux auront une rencontre avec le ministre.

Il est aussi question qu'une réunion spéciale soit organisée ou le Conseil d'orientation économique régional approfondira des modalités d'action concrète.

On parle même dans les Trois-Rivières métropolitaines de l'établissement d'un organisme spécial de promotion économique.

Devons-nous déjà nous réjouir qu'enfin ça bouge au Coeur du Québec? Nous le pensons mais la présence très nombreuse et active des conseils municipaux et des hommes d'affaires de notre région à ces rencontres ministérielles en est bien sûr le gage le plus irrévocable.

Un père n'est-il pas toujours responsable des actes de son fils? s'est écrié le papa du prévenu qui n'avait pas pu se présenter devant la Cour pour répondre à une accusation d'infraction au code de la route.

L'infraction venait de l'étudiant qui poursuivait ses études dans la Métropole Cect expliquait son absence en Cour... mais pas l'intervention de son père, qui demandait à plaider coupable pour lui.

"Nous venons tout juste de recevoir cet avis! Le papa voulait sans doute faire allusion à la sommation de se présenter en Cour qui avait été envoyée à son fils absent.

"C'est votre fils qu'on accuse et non pas vous!"

En vous dépêchant, vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples, et en images, une extraordinaire nouveauté de Seltone, destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Écrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage artistique.

NE RESTEZ PAS SOURDS! DÉCOUPEZ CECI

En vous dépêchant, vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples, et en images, une extraordinaire nouveauté de Seltone, destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Écrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage artistique.

CENTRE AUDITIF TRUDEL
TROIS-RIVIÈRES - DEPT. L.N. - C.P. 1082

MOI !
J'aimerais bien cela suivre un bon Cours sur la Personnalité. Je réalise que j'en ai besoin, que je ne profite pas de tous mes talents, que je pourrais avoir une vie mieux réussie, etc.

MAIS
Je suis bien trop gêné, timide, nerveux. Je suis né pour un petit pain. J'ai le trac, et j'ai peur, etc...

ALORS
Si vous êtes satisfait de cette situation, ne venez pas à notre Cours sur la Personnalité. Au contraire, si vous désirez que ça change et vivre pleinement votre vie au lieu de la subir, venez nous voir, et constatez par vous-même de l'efficacité de notre Méthode et joignez-vous au 19e GROUPE à suivre ce cours à Trois-Rivières.

Notre devise: Aider sans exploiter.
LE COURS COMPORTE

Dix (10) leçons régulières - 1 par semaine.
Une "ONZIÈME" leçon spéciale et gratuite.
Prix \$45.00 comptant ou 10 leçons à \$5.00
Prix spécial pour couples mariés.
Aucun contrat à signer.
Nul solliciteur ne vous importunera.
Démonstration gratuite

MERCREDI SOIR, 23 AVRIL 8 H.
SALLE NOTRE-DAME
Rue Ste-Julie Trois-Rivières
(facilité de stationnement)

Inf.: Mme Demontigny — Tél.: 374-7218

INSTITUT DES LOISIRS CULTURELS Enr.
YVAN BERGERON - Dir.-Adjoint

EXAMEN DE LA VUE
Pour rendez-vous, Tél.: 375-3871 — 375-2944

Dr Lanouette et Morin
Optométristes
110A, Des Forges (Édifice Reitman) Trois-Rivières

VERRES DE CONTACT

ENTREPOSAGE DE FOURRURES
J. Alb. Durand
1466 NOTRE-DAME TROIS-RIVIÈRES 374-5364

Pour tous vos problèmes

- Assurance-vie
- Salaire ou maladie
- Groupe, fonds de pension
- Assurance-accident

Specialité: Analyse de succession.

Sur tout nos plans, bénéfices exclusifs de prestation complémentaire pour décès après invalidité

REGINALD DUBOIS
RÉS.: 375-9184
BUR.: 375-8311

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE

Celle qui triomphe sans gloire dans chaque stylo-bille Parker.

La cartouche Parker. Elle écrit jusqu'à 80,000 mots, donc cinq fois plus qu'une cartouche ordinaire. Elle a une bille poruse unique qui ne dérape pas et ne fuit pas. Et elle est disponible en quatre pointes différentes. De fait, elle a tout pour vous plaire. Sauf l'élégance.

LA CARTOUCHE PARKER
Un vrai bijou à 99¢
Prix de détail suggéré

PARKER

MEUBLEZ VOTRE MAISON DE LA CAVE AU GRENIER

CHEZ LE ROI DES BAS PRIX EN MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

GRANDE VENTE chez le Roi des BAS PRIX MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

Rodolphe Loranger propriétaire

TV Couleur ou noir et blanc
• Stéréos - Poèles
• Réfrigérateurs
• Lessiveuses-Sècheuses de marques reconnues

MOBILIERS POUR
• SALON • CUISINE
• CHAMBRE
Tous les styles des meilleurs Manufacturiers

Très généreuse allocation d'échange

LE ROI DES BAS PRIX EN MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

LORANGER ELECTRIQUE Inc.

93 - 97, PLAZA FUSEY • CAP-DE-LA-MADELEINE • TÉL.: 375-8951 - 52

PROFITEZ DE NOS SPÉCIAUX

SICO
SICOVEL (130-110) blanc

Email d'intérieur semi-lustre à l'alkyle indolore
Pour les murs, plafonds et toitures de toutes les pièces de la maison. Résistant pour sa grande résistance aux lavages répétés.

PRIX REG. \$11.75
RABAIS \$3.76

EN SPECIAL 799 LE GALLON

INTÉRIEUR FANTASIA
Latex Blanc
No 167-110
Reg.: \$7.75 le gallon
\$5.90 SPÉCIAL

VELOURS-OPAC
114-111 blanc

nouveau
Email fini velours pour l'intérieur
Une couche suffit
Avec la richesse en laiton du fini mat avec la résistance et la facile installation d'un email.

PRIX REG. \$13.99
RABAIS \$5.00

EN SPECIAL 899 LE GALLON

2 STATIONNEMENTS À PROXIMITÉ DU MAGASIN

J. A. St. Pierre LTÉE.

926, ST-AURICE TROIS-RIVIÈRES TÉL.: 374-3541

P.V. Ayotte
LIBRAIRIE - IMPRIMERIE

1465, Notre-Dame
Trois-Rivières
376-2538



Bellemare suggère une délégation dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier régional

"Revendiquons nos droits auprès du ministre de la voirie"

par Roger NOREAU

CAP DE LA MADELEINE — L'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail et député de Champlain à l'Assemblée nationale du Québec, a suggéré, hier, à l'Association des Citoyens de la Mauricie de former une délégation et de se rendre à Québec pour rencontrer le ministre de la Voirie l'honorable Fernand Lafontaine.

M. Bellemare a fait cette suggestion à la suite de l'interven-

tion de M. Jules Montour, maire de Trois-Rivières-Ouest, qui s'est levé à l'assemblée de l'organisme cité plus haut, pour demander aux deux ministres provinciaux présents, quand le gouvernement entend-il réaliser le programme d'amélioration du système routier dans la région?

Plus loin dans sa réponse, M. Bellemare a reproché à la population en général de ne pas avoir assez de revendiquer ses droits auprès du ministre de la Voirie. "Et je ne sais pas, a dit le ministre du Travail, que personne ait formé une délégation pour rencontrer le ministre Lafontaine".

"Je puis vous dire toutefois, que le contrat pour la construction du deuxième pont sur le Saint-Maurice est accordé, comme vous l'a annoncé les différents moyens d'information, et les travaux commenceront probablement en mai pour se terminer à l'automne de 1970. Il y a aussi d'autres impératifs et vous avez raison de revendiquer une amélioration de notre système routier. Je crois que nous ferions bien d'inviter le ministre Lafontaine à venir nous rencontrer, ou si ça presse trop, pourquoi nous n'irions-nous pas", a conclu M. Bellemare.



LE MINISTRE DE l'Industrie et du commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry était le conférencier invité, hier, à l'Association des Citoyens de la Mauricie. On reconnaît sur cette photo, de gauche à droite, M. J.-A. Mongrain,

deputé de Trois-Rivières aux Communes, M. Fernand Robillard, président de l'Association, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, M. Real Desrosiers, maire du Cap-de-la-Madeleine et le ministre Beaudry.

(Photo Roland Lemire)

Me Yvon Groulx, président provincial des Sociétés Saint-Jean-Baptiste

Le nationalisme doit se garder d'être une contestation de nature politique

TROIS-RIVIERES (R.L.) — Me Yvon Groulx, président provincial de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de la province de Québec, a déclaré, hier après-midi, que le nationalisme doit se garder d'être une contestation de nature politique, soulignant alors que certaines sociétés, en province, avaient adopté cette forme de nationalisme.

"Par votre thème, d'ajouter le conférencier, vous avez fait une contestation saine de la situation linguistique du Québec. Les SSJB ont pris la tête du mouvement qui veut faire reconnaître le français comme langue officielle au Québec."

Me Groulx était alors invité à s'adresser aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, réunis en congrès régional annuel, à l'école Secondaire Ste-Ursule, lors du banquet d'hier après-midi.

Après avoir félicité le président régional sortant de charge, M. Bertrand Lessard, et remercié ce dernier ainsi que ses collaborateurs pour leur participation, M. Groulx a poursuivi en

disant: "Nous devons déterminer les contours de notre patrie, définir quel est son territoire et où elle peut se sentir à l'aise."

"La Fédération des SSJB doit chercher à préciser les contours de sa patrie, tant pour ses membres que pour la collectivité et c'est son devoir de les animer et de les rechercher vraiment. C'est également notre devoir de nous engager et d'avoir le courage de prendre les dispositions qui s'imposent", de dire le conférencier.

M. Groulx a soutenu que les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, tout comme la Société québécoise, doivent s'interroger actuellement sur les buts de leur action et les modalités. "Nous examinons présentement une crise de l'équivoque alors qu'on emploie les mêmes mots dans des sens différents."

"Il est temps de nous poser la question à savoir si l'on peut vraiment être nationaliste et fédéraliste dans le contexte actuel. On ne peut être nationaliste et accepter d'alimenter la minorité", d'ajouter le président provincial des SSJB qui a souligné

Programme

La conférence a souligné d'autre part que la Fédération passait actuellement une crise interne et qu'en juin prochain, son congrès annuel se penchera sur les structures afin de trouver un outil plus efficace. Il a de plus souligné qu'à l'automne, il se tiendra un congrès d'orientation. "Nous avons pris des positions fermes, mais nos membres ne sont pas encore prêts", de préciser M. Groulx.

Honneur

Au début du banquet, le président sortant de la région, M. Bertrand Lessard, a remis un parchemin à M. Fernand Duchaine, le faisant ainsi le 23e membre d'honneur de la SSJB. Cet honneur a été à M. Duchaine à cause de ses loyaux services à la Société.

Au cours des cinq prochaines années

400,000 nouveaux emplois devront être créés (M. Beaudry)

par Roger NOREAU

CAP DE LA MADELEINE — Après avoir remercié ses collègues, MM. Maurice Bellemare et J.-A. Mongrain, de l'avoir invité au déjeuner-causerie de l'Association des Citoyens de la Mauricie, l'honorable Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce à l'Assemblée nationale du Québec, a déclaré hier: "Je ne suis pas sans savoir que la situation économique qui prévaut chez vous a besoin d'amélioration, mais la situation économique générale du Québec, en terme de croissance, s'est aussi bien comportée que celle de la moyenne du Canada au cours des trois dernières années. Il ne sert à rien, cepen-

dant, de se contenter de constater l'état d'une situation sans contribuer à trouver les moyens de l'améliorer".

L'honorable Beaudry a parlé ensuite de la population active de la province en disant: "Au Québec, nous avons présentement une main-d'oeuvre ou une population active de 2.227.000 habitants et nous prévoyons que dans 10 ans elle sera d'au-delà de 3 millions, puisque l'évolution de la main-d'oeuvre sera beaucoup plus rapide que le rythme d'évolution de la population totale".

"En se basant sur ces prévisions, et si nous voulions que notre économie augmente sans cesse sa prospérité, nous devons envisager, dès à présent, les moyens à prendre pour que le secteur économique puisse fournir de l'emploi à toute cette main-d'oeuvre".

"Au cours des cinq prochaines années, il y aura environ 400.000 nouveaux emplois que le Québec devra combler. Nous n'avons pas à faire face à une mince tâche et le gouvernement actuel a déjà mis en marche des mécanismes nouveaux visant à favoriser l'expansion des industries existantes et la venue de nouvelles industries."

Cette façon de procéder s'avère dès maintenant très profitable pour la création de nouveaux emplois. Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous avons besoin de la collaboration de tous les Québécois qui oeuvrent dans les secteurs économique et commercial. Cette collaboration doit se manifester d'une façon telle que les investisseurs en puissance puissent avoir confiance dans le climat économique du Québec."

"Je crois qu'on ne s'attarde pas assez sur certains éléments de ce climat que je trouve importants. Si les idées séparatistes qui planent dans le ciel québécois et si le recours à la violence par des groupes isolés et fanatiques qu'on a connu au cours des derniers mois ont été interprétés comme des signes d'un climat économique défavorable, je ne crois pas que ce soient là les seuls facteurs qui puissent nuire sur un climat économique".

Le ministre est d'avis "que les manifestations de ceux qui oeuvrent dans les secteurs économiques sont empreintes de réflexion. Je veux parler ici des manifestations syndicales et des grèves qui, si elles sont trop souvent répétées et si elles ont un caractère de permanence, influenceraient défavorablement le climat économique. Il est facile de concevoir qu'un investisseur étranger s'appréhenderait rapidement de cet état de choses et ce pourrait être suffisant pour l'empêcher de donner suite à son projet d'investissement. On a reconnu le droit inaliénable à la négociation et le droit qu'il s'agit là d'un droit fondamental pour la classe ouvrière".

"Il ne faudrait pas cependant, s'imaginer que l'exercice de ce droit permet tous les abus tant du côté patronal que du côté ouvrier. Il faut que les patrons et les ouvriers discutent de bonne foi et basent leurs arguments respectifs sur des réalités économiques".

Rôle des industriels et des commerçants. "Les industriels et les commerçants ont encore un rôle à jouer pour que le climat économique favorable dont je parlais tantôt, puisse être observé par des investisseurs possibles. Nous ne sommes pas encore rendus, hélas, au stade des grands déploiements qui engendrent des capitaux importants dans le seul but d'impressionner les concurrents et qui constituent des investissements non productifs. L'effort doit plutôt être concentré sur la qualité du produit afin de l'améliorer sans cesse tout en essayant de le rendre concurrentiel."

Ce qui importe est le bien-être de la population

(M. Mongrain)

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — M. J.-A. Mongrain,

initiateur de l'Association des Citoyens de la Mauricie, s'est dit fier de la participation du ministre de l'Industrie et du Commerce, et du ministre du Travail, les honorables Jean-Paul Beaudry et Maurice Bellemare, à l'assemblée de cet organisme tenue hier au Cap-de-la-Madeleine.

"Au-dessus des divergences et des opinions partisans, flotte le bien-être de la population, a dit M. Mongrain et c'est pourquoi, vous nous voyez réunis aujourd'hui. (Voir: Ce qui page 17)

Homme projeté en bas d'un camion qui roulait à 35 milles à l'heure

BECANCOUR (R.L.) — Un homme âgé d'une trentaine d'années, qui voyageait à bord d'un camion "pick-up" de modèle récent, a été projeté hors de ce véhicule, en fin d'après-midi sur la route 99, à la sortie du village de Manseau, dans le comté de Nicolet. Le camion roulait à une vitesse approximative de 35 milles à l'heure.

La personne en question, dont on ne connaît pour le moment que son nom de famille, M. Fréchette, a subi des blessures assez graves qui ont nécessité son hospitalisation à l'hôpital de Plessisville.

La Sûreté du Québec, détachement de Gentilly, poursuit actuellement son enquête dans cette affaire afin de connaître les raisons qui ont motivé cet acte cruel de la part d'un ou des individus.

Lorsqu'il a été transporté d'urgence à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Soucy, de Manseau, la victime était à demi-inconsciente. M. Fréchette souffrirait de contusions multiples à la région temporale et cervicale.

Selon des témoins oculaires qui sont en mesure de fournir une très bonne description du

A louer

Local présentement occupé par Jean Barville Inc. situé à 1605, Notre-Dame Trois-Rivières

LIBRE LE 1er MAI 1969

Emplacement idéal dans centre-ville, pour commerce, bureaux, etc.

Pour informations: Tél.: 374-5305

c'est un secret de **Pilichinelle**

Il va falloir s'en mêler d'ici peu! On offre maintenant la PILULE aux truites. Les femelles de cette espèce de poissons ne se sont jamais plaintes de familles trop nombreuses, alors laissons les continuer leur oeuvre... la continuation de la race Pilichinelle a lui-même lu cette annonce qui promet des captures "comme ça" à condition d'employer la PILULE. Une pilule qui par sa couleur, son goût et sa senteur fait mordre la bouillante truite. On se sert à présent des "sens" pour pêcher c'est le comble!

S'il vous arrive d'apercevoir quelques fois des employés municipaux "faillants" dans une excavation creusée dans une rue, il ne faudrait pas croire qu'ils sont à la recherche de gaz naturel. Le secrétaire-administrateur de la Commission de l'Exposition, M. Jean Alarie, a évidemment trouvé amusante la réaction du conseiller Benoit Giguère, lors de la dernière séance quand celui-ci a déclaré "Ils doivent chercher du gaz naturel". M. Alarie posait alors la question, à savoir ce que faisaient certains employés municipaux dans un "trou" creusé en face de la playe Industrielle, sur le terrain de l'Exposition.

Le Dr Roger Baribeau, dentiste, du Cap-de-la-Madeleine, a dû abréger ses vacances au Mexique par suite d'une maladie subite. En effet, le dentiste est rentré au Québec par avion, dimanche, il a été hospitalisé immédiatement. Ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

ME YVON GROULX, PRÉSIDENT PROVINCIAL de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, était le conférencier invité au banquet servi à l'occasion du congrès régional de la SSJB dont les assises se sont déroulées à l'école Secondaire Ste-Ursule. Me Groulx, à l'extrême gauche,

s'entretenait ici avec M. Bertrand Lessard, président régional des SSJB et sortant de charge, et le docteur Henri Trudel, nouveau président élu lors du congrès. Près de 350 congressistes ont pris part aux assises.

(Photo Roland Lemire)

Lettre du ministre

Autorisation d'ouvrir une classe spéciale à Nicolet dès cette année

NICOLET (R.L.) — La Commission scolaire locale de Nicolet a reçu l'autorisation du ministre de l'Éducation d'ouvrir une classe spéciale pour l'année scolaire 1968-69...

Elle est également autorisée à organiser deux nouvelles classes pour enfants inadaptés pour l'année 1969-70...

Ces autorisations du ministre font suite à une étude des fonctionnaires du département de l'Éducation.

On se rappelle que la Commission scolaire locale avait présenté une demande au ministre de l'Éducation pour ouvrir des classes spéciales pour les enfants incapables de poursuivre une scolarité normale.

Le secrétaire, M. Denis Roy, a fait part aux commissaires de la lettre de M. Clément Thibert, du ministre de l'Éducation, concernant l'autorisation que vient d'obtenir la CS de Nicolet.

Protestation

Faisant suite à une directive du ministre de l'Éducation, datant du 26 avril 1969, au sujet des subventions d'équilibre budgétaire, les commissaires de la municipalité scolaire de Nicolet ont entrepris une discussion sur le sujet.

À l'issue des propos qui ont été tenus, MME la conseillère Suzanne Rousseau a proposé que la CSN de Nicolet proteste énergiquement contre cette directive.

On sait que le ministre de l'Éducation a décidé d'envoyer les subventions d'équilibre budgétaire directement aux Régionales qui se chargent d'en faire la remise sur les répartitions de chacune des commissions scolaires locales.

La Commission scolaire de Nicolet base ses protestations sur le fait que les locales sont responsables de ce revenu et la loi le prévoit ainsi. Les commissaires ont demandé que les subventions d'équilibre budgétaire soient transmises aux locales comme auparavant.



(Photo LeRo)

Les courtiers d'assurance retournent en classe

AVRIL EST LE MOIS DU courtier d'assurances. Un groupe de courtiers de la région des Bois-Francs, soucieux de donner à la population le meilleur service, souvient de donner des cours depuis septembre jusqu'à mai au Collège de Victoriaville, le samedi matin. Sur la photo,

nous avons une vue générale de la classe. Au premier plan, de gauche à droite M. Jean-Claude Leclerc, M. Laurent Genest, M. Jean-Guy Gingras, M. Benoit Auger, modérateur et debout, le professeur M. Jean-Paul Guillemette.

M. Marcel Deshaies devient président de la Jeune Chambre de St-Grégoire

ST-GREGOIRE (R.L.-D.N.C.) — M. Marcel Deshaies, qui occupait les fonctions de secrétaire de la Jeune Chambre de St-Grégoire Inc., a été élu président de cet organisme pour le prochain mandat.

Il succède à M. Paul Blanchette, de Ste-Ange-de-Laval, qui vient de compléter son mandat d'un an.

Les élections pour former le nouveau conseil d'administration de la JC de St-Grégoire ont eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme, tenue récemment, au Centre culturel de St-Grégoire.

MM. Pierre Richard, Rejean Prince et Jean Bergeron, ont été élus respectivement, premier, deuxième et troisième vice-présidents. Ils auront pour tâche de seconder le nouveau président dans ses nouvelles fonctions.

De plus, cinq directeurs ont été élus lors de cette même as-

semblée générale. Il s'agit de Mme Marcel Guillemette, et de MM. Léo Tourigny, René Labarre, Léo Lemay, et René Larivière.

M. Léon Bouvet agissait comme président d'élection.

Le nouvel exécutif s'est choisi un secrétaire-trésorier et la tâche incombera maintenant à M. Jacques Blondin de voir au secrétariat et à la trésorerie de l'organisme. Il succède donc à M. Deshaies qui a été élu président.

Le nouveau conseil entrera en fonction officiellement après le congrès de la Fédération, en juin prochain.

M. Paul Blanchette, ex-président, sera également le conseiller technique de la Jeune Chambre de St-Grégoire Inc.

L'organisme compte environ 125 membres dont une trentaine de femmes qui se sont jointes au groupe au cours des dernières années.

Achat de terrains en vue d'ériger une polyvalente à St-Léonard d'Aston

NICOLET (R.L.) — Le ministre de l'Éducation de la province de Québec, l'honorable Jean-Guy Cardinal, dans une lettre adressée à la Commission scolaire régionale Provencher, de Nicolet, autorise cette commission scolaire à se porter acquéreur de deux terrains à St-Léonard d'Aston.

Les deux terrains en question serviront à y ériger, au cours des prochains mois, une école polyvalente, la seconde à être construite sur le territoire de la régionale Provencher.

Les propriétaires des dits terrains, l'un appartenant

à M. Jean-Eudes Carter et le second à Kanhash Investment Corporation, ont accepté les dernières offres de commissaires qui ne dépassent pas \$52,000 pour les deux fermes.

C'est à la suite de cette réponse du ministre de l'Éducation que la Commission scolaire régionale

Provencher a autorisé le secrétaire-trésorier, M. Roger Tremblay, à contracter un emprunt temporaire pour payer ces deux terrains en question. Cet emprunt temporaire, s'il est obtenu, sera par la suite remplacé par un emprunt à long terme alors que la CSRP ira sur le marché

des obligations.

La Régionale a déjà pris des mesures pour trouver les fonds nécessaires à l'achat des terrains. M. Tremblay doit faire rapport aux commissaires des démarches entreprises lors de la prochaine assemblée des commissaires, mercredi, le 23 avril.

Un appel à la bombe

L'Institut de Technologie évacué

TRACY (L.B.) — Un ou des farceurs, en mal de sensations fortes, ont réussi à faire évacuer l'Institut de Technologie de Tracy et à faire perdre trois heures de cours à près de 1000 élèves, jeudi après-midi.

Après avoir reçu un appel, anonyme naturellement, voulant qu'une bombe ait été placée à l'Institut, le directeur, M. Paul Isabelle a fait sortir tous les élèves et a appelé les policiers de la ville de Tracy. Ces derniers ont fouillé l'école de fond en comble et n'ont rien trouvé.

Les élèves ont été retournés chez eux. Il s'agit de groupes du Secondaire V de la régionale Carignan, de ceux du cours général du CEGEP et du cours technique de l'Institut.

Le directeur de l'Institut de Technologie, M. Paul Isabelle, a donné ses impressions sur cet incident malheureux.

"Je déplore grandement le fait qu'un ou des individus, se pensant très intelligents, ont réussi à faire évacuer l'Institut, jeudi après-midi à deux heures.

"Si on considère qu'environ 1000 élèves ont perdu chacun trois heures de cours et tout en étant très parcimonieux et en évaluant à seulement \$2 par heure-étudiant pour le coût, cette farce coûte à la population environ \$5.000.

"Il faut espérer que ces personnes vont réfléchir sur leur geste et que la chose ne se reproduira pas".

Dès cette semaine

Inscriptions à deux écoles de la régionale Provencher

NICOLET (R.L.) — La direction générale des écoles de la Commission scolaire régionale Provencher, de Nicolet, tient à aviser tous les élèves qui fréquentent des classes autres que celles de cette commission scolaire et qui désirent fréquenter l'une des deux institutions de la Régionale, de s'inscrire avant le 25 avril 1969.

Dans une communication faite par M. Georges Turcotte, directeur général adjoint des écoles de la régionale Provencher, ce dernier tient à ce que les futurs

élèves qui désirent s'inscrire, soit à la polyvalente Jean-Nicolet, soit à l'école secondaire Mont-Bénédicte, de Ste-Ange-de-Laval, le fassent le plus rapidement possible en précisant également les options de leur programme individuel.

Toutes les inscriptions doivent être reçues avant le 25 avril au directeur de l'école polyvalente Jean-Nicolet, M. Marcel Proulx, ou encore au frère Gilles Massicotte, directeur de l'école secondaire Mont-Bénédicte.

Ouverture de classes spéciales

La commission scolaire de Nicolet demande une autorisation à la Régionale

NICOLET (R.L.) — La municipalité scolaire de Nicolet, sur proposition de la conseillère, Mme Suzanne Rousseau, a décidé de demander à la Commission scolaire régionale Provencher son autorisation afin que la commission scolaire locale de Nicolet se réserve le droit d'ouvrir, pour septembre prochain, des classes spéciales pour des enfants inadaptés qui ne peuvent suivre le cours normal.

Les commissaires se sont basés sur quatre choses avant de prendre cette décision et de passer une résolution à cet effet.

En effet, la municipalité scolaire de Nicolet a eu sous son contrôle des classes spéciales

de 1962 à 1965 et elle a transféré l'enfance exceptionnelle à la régionale Provencher, pour les enfants de 7 à 11 ans fréquentant des classes spéciales, au cours de sa réunion du 9 février 1965.

Elle considère, d'autre part, que pour certains enfants inadaptés, il est préférable qu'ils soient intégrés dans le cadre normal du cours élémentaire pour les enfants dont l'âge chronologique correspond à ce niveau.

Finalement, la Commission scolaire de Nicolet souligne que bien entendu il n'est pas question de reprendre les élèves qui fréquentent actuellement les classes de la C.S.R.P.

Heurtée par une voiture

Une fillette de six ans est sérieusement blessée

NICOLET (R.L.) — Une fillette de six ans a subi des blessures sérieuses, vendredi après-midi, à Nicolet, après avoir été happée par une automobile. Il s'agit de France Landry, fille de M. et Mme Jules Landry, route Les 40, à Nicolet.

L'enfant venait de descendre de l'autobus scolaire lorsque l'accident est survenu, vers 12h.55, sur la route numéro 3, dans Les 40, à Nicolet, face à la maison de M. Gaëtan Manseau.

L'automobile qui a heurté la fillette, une Pontiac 1962, était conduite par Mme Jacques Nor-

mand, de la rue St-Jean-Baptiste, à Nicolet.

La jeune victime a été transportée immédiatement à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet, par les ambulanciers de la maison J. N. Rousseau d'où l'on rapporte que son état n'inspire aucune crainte pour le moment.

La jeune Landry aurait été blessée aux hanches et aux deux jambes.

Les agents du détachement de Nicolet de la Sureté du Québec ont été appelés sur les lieux pour faire les vérifications d'usage.

A l'Hôtel-Dieu

M. Laurier R. Ménard nommé au conseil d'administration

SOREL (L.B.) — La Corporation de l'Hôtel-Dieu de Soré annonce la nomination de M. Laurier R. Ménard, pharmacien, comme membre du conseil d'administration de l'hôpital, en remplacement de M. Maurice Berube, démissionnaire.

Outre M. Ménard, le conseil d'administration comprend dix membres, soit Me Robert Bourassa, président, M. Laurent Marchand, vice-président, Soeur Bernadette Lévesque, directrice de l'hôpital, M. Raymond Proulx, Soeur Ernestine Lozier,

Soeur Sainte-Bernadette, Soeur Thérèse Trotter, directrice générale de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Soeur Jeanne Lafontaine, directrice générale adjointe de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, le docteur Robert Lamonde, représentant du conseil des médecins et le Docteur Jacques Bélanger, directeur médical.

M. Laurier R. Ménard est membre du conseil d'administration du CEGEP de Saint-Hyacinthe. Il a été maire de la ville de Tracy pendant huit ans.

Une tournée dans la province

Le CEGEP St-Hyacinthe fait connaître son option textile

SOREL (L.B.) — Le comité "Institut des Textiles - industries" du CEGEP de Saint-Hyacinthe" entreprendra une tournée dans les départements de flature, tissage et tricot. Elle comporte également des cours sur la planification et le contrôle des opérations précitées, ainsi que sur la gestion industrielle.

Programmes Les techniques du textile comprennent deux options distinctes: chimie-teinture, production et contrôle.

Les élèves qui s'inscrivent à l'une ou l'autre des options précitées assistent aux mêmes cours pendant les trois premières sessions afin de compléter leur formation de base, d'avoir une vue d'ensemble de l'industrie textile et d'être en meilleure position pour choisir leur option définitive au début de la quatrième session.

L'option "chimie-teinture" revêt un caractère plutôt scientifique spécialisé en chimie textile. Les cours visent à préparer des spécialistes dans la partie chimie de l'industrie textile: impression, teinture, apprêts et épreuves chimiques des produits textiles.

L'option "production et contrôle" contient des cours permettant à l'élève de maîtriser les différentes techniques utilisées dans les départements de flature, tissage et tricot. Elle comporte également des cours sur la planification et le contrôle des opérations précitées, ainsi que sur la gestion industrielle.

Conditions d'admissibilité Les élèves qui ont terminé la 11e année scientifique ou classique, avec plus de 70 pour cent ou qui se situent dans le premier tiers de la classe et les élèves qui ont réussi la classe de secondaire V ou l'équivalent sont admissibles en CEGEP I.

Les élèves qui ont complété la première année d'études collégiales avec une concentration en sciences le sont en CEGEP II.

Tout candidat doit fournir un certificat, d'un optométriste, attestant qu'il perçoit normalement la vue.

La première année étant réservée à la formation générale, les élèves peuvent s'inscrire dans un des collèges du Québec. Par la suite, ils doivent s'inscrire au collège de Saint-Hy-

acinthe pour recevoir la formation professionnelle en textile pour une durée de deux ans.

Bourses Quarante bourses annuelles de \$1,200 sont offertes par la Fondation Tex-Scope Inc., de Saint-Hyacinthe, Québec, aux élèves qui terminent la première année de CEGEP, pour leur faciliter l'accès aux programmes des textiles au Collège de Saint-Hyacinthe.

Les élèves qui ont une préparation suffisante en mathématiques et en sciences sont éligibles de même que ceux dont les possibilités de recyclage sont bonnes.

Techniques du textile

L'industrie canadienne des textiles vit la seconde révolution industrielle. Elle est, au monde, une des plus avancées sur le plan technologique.

L'invention des fibres synthétiques et les progrès de la physique des couleurs permettent de remplacer les procédés empiriques par des méthodes rationnelles et précises. La cybernétique, les automates et les appareils à production rapide contribuent à rendre l'industrie canadienne des textiles une des plus efficaces.

Tous ces changements entraînent un besoin toujours accru et de personnes rompues aux lois fondamentales de la physique, de la chimie et des mathématiques et enrichies des connaissances pratiques des procédures ayant cours dans l'industrie des textiles.

Le technologue en textile

Les diplômés sont formés pour devenir contrôleurs de la qualité, surintendants du traitement des fibres et tissus, chimistes des textiles, teinturiers, dessinateurs et stylistes en tissus, préposés aux ventes et aux services techniques, gérants de fabrique, collaborateurs à la recherche, chimistes de la couleur, directeurs de la production et techniciens de laboratoire spécialisés.

La demande de diplômés continue d'excéder l'offre, et, de l'avis de l'Institut canadien des textiles du Canada, cette situation persistera.

Les nouveaux diplômés peuvent s'attendre à recevoir un traitement initial de près de \$6,000.

Deux cliniques de donneurs de sang

La Croix-Rouge compte sur la collaboration de tous

SOREL (L.B.) — La société canadienne de la Croix-Rouge tiendra deux importantes cliniques au début de la semaine dans les villes de Sorel et de Tracy.

A Sorel, la clinique aura lieu aujourd'hui de 2h. à 9h.30 à l'école d'Infirmières Madeleine T. Cournoyer. Lors de la dernière collecte, on avait recueilli 532 donneurs.

A Tracy, la clinique aura lieu mardi, aux mêmes heures, soit de 2h. à 9h.30. Les donneurs devront alors se présenter à la salle des Syndicats Nationaux, 999 rue de l'Église. En octobre 1968, 493 personnes avaient répondu à l'appel lancé pour cette collecte de sang.

Ces cliniques sont organisées par la section locale de la Croix-Rouge, en collaboration avec les autorités municipales de ces deux villes. Les Greffiers de Sorel et de Tracy, MM. Georges Zakaib et Laval Tardif, agissent comme co-ordinateurs de ces cliniques.

A la régionale Carignan

Ateliers de travail sur la méthode Galichet

SOREL (L.B.) — C'est à la partie traitant de l'enseignement des lettres et des langues que le rapport mensuel de la direction générale des écoles de la Commission scolaire régionale Carignan mentionne qu'au premier semestre, des ateliers de travail sur la méthode Galichet pour l'enseignement du français ont été organisés pour les professeurs du cours élémentaire. Ces rencontres hebdomadaires ont permis aux professeurs de travailler en équipes sous la direction de moniteurs et de mettre au point une pédagogie de l'enseignement de la méthode.

C'était là la responsabilité de M. Alain Soulières. C'est ce professeur de l'école secondaire Sacré-Coeur qui, au second semestre, a donné une série de cours de français aux professeurs qui n'ont jamais eu d'initiation à la méthode Galichet. Par ailleurs, M. Claude Rompré, licencié en Lettres, professeur à l'école secondaire Mag-Deceles, a dispensé une seconde série de cours s'adressant aux professeurs qui désirent perfectionner leurs connaissances et enseigner éventuellement en 3e et 4e années du cours secondaire.

Au premier semestre, des examens de français ont été préparés pour les classes de 6e et 7e années du cours élémentaire.

Courrier Sud

M. Antoine Gagné, de Manseau, qui occupait un poste au secrétariat du ministère de l'Agriculture, à Québec, a été appelé à succéder à M. Camille Roy comme secrétaire du comté de Nicolet pour le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'honorable Clément Vincent.

On se souvient que M. Roy a perdu la vie de façon tragique à la fin mars et qu'au moment de sa mort, il était secrétaire du député, dans le comté de Nicolet après avoir représenté lui-même les électeurs de cette circonscription, durant 10 ans, à l'Assemblée législative.

Lors de la dernière assemblée de la municipalité scolaire de Nicolet, le conseiller Raymond Savard a autorisé le secrétaire-trésorier, M. Denis Roy, à payer un total de \$2,085.82 de comptes divers qui avaient été présentés pour approbation.

Le secrétaire de la Commission scolaire locale de Nicolet, au cours de la dernière assemblée, a remis aux commissaires la liste des instituteurs qui ont suivi les cours durant l'été de 1968. Après étude sur le sujet, le conseiller scolaire Lionel Duguay a proposé qu'un montant de \$1,810 soit remboursé au personnel enseignant qui a suivi les cours de perfectionnement après la liste bien détaillée à cet effet.

Les services de M. Edgar Lampron ont été retenus par la municipalité scolaire de Nicolet pour confectionner un bureau temporaire du côté de la directrice de l'école Curé-Brassard, pour un montant de \$150. C'est ce qui fait suite à une proposition de la conseillère, Mme Suzanne Rousseau, lors de la dernière assemblée.



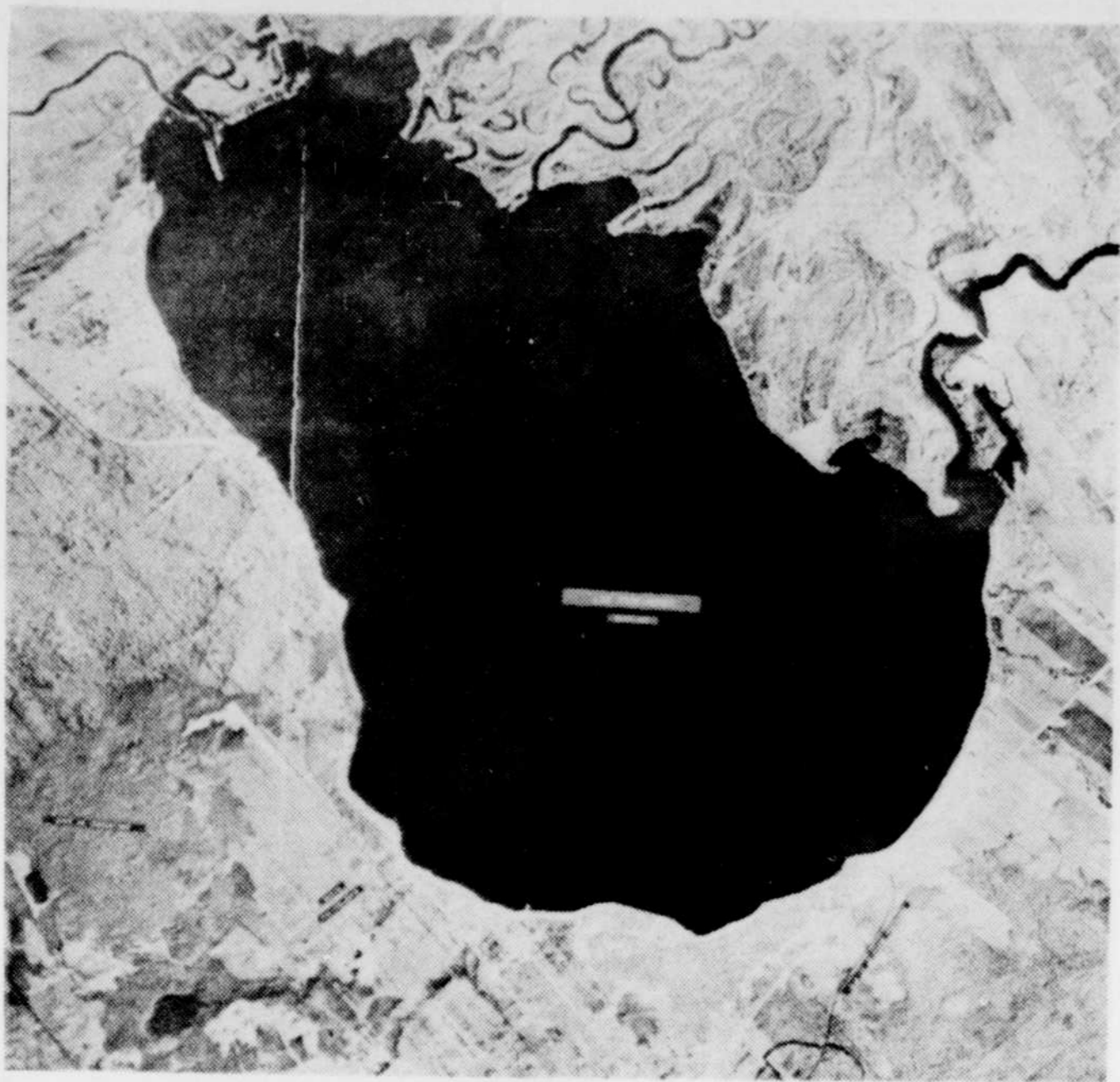
LE FRERE GILBERT ALLARD, s.c., originaire de Ste-Perpétue, comté de Nicolet, vient d'arriver parmi les siens après avoir exercé neuf années d'apostolat au Cameroun, en Afrique. Né le 19 octobre 1936, il est le fils de M. Emile Allard, décédé, et de Laurette Turcotte. Sa mère demeure maintenant à St-Zéphirin. Le frère Gilbert Allard était mieux connu dans certains milieux sous le nom de Frère Martin. Il entra au Juvénat d'Arthabaska en 1949, puis, en 1954-55, il a enseigné à Sherbrooke. Il enseigne ensuite à l'école St-Alphonse, de Victoriaville, puis à Asbestos et à East Broughton. Le 29 septembre 1960, il quitta le Canada pour le Cameroun où il enseigna au collège de Makak. De 1961 à 1969, il fut professeur puis préfet des études et ensuite directeur du collège St-Michel de Douala. A l'été de 1965, il a passé deux mois au Canada et revient, cet été, pour une deuxième fois. Il prévoit retourner dans son pays d'adoption dès la fin d'août.

Pour vous abonner au journal
LE NOUVELLISTE,
vous adresser à 97, St-Paul.
Tél.: 756-8311

LE NOUVELLISTE

Joliette, lundi le 21 avril 1969

Le luxe au prix de gros
BIJOUTERIE
Jean-B. Roy enr
Diamants Montres Cadres
118 St Paul Joliette
Pour rendez-vous
le voir téléphoner
756-0233



(Photo Claude Rondeau)

LE LAC MASKINONGE DE VILLE SAINT-GABRIEL que tout le monde de la région de Joliette et de Montréal connaît, deviendra peut-être un territoire appartenant à la ville. On sait que l'an dernier le lac a été acheté d'un particulier par la municipalité. Mais les terres qui le bordent

sont dans le territoire de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon et de Saint-Charles-de-Mandeville. La ville de Saint-Gabriel veut donc annexer ces terrains pour offrir encore plus d'avantages aux autorités qui visitent, chaque été, cette belle région.

A Saint-Gabriel

Le lac Maskinongé annexé bientôt

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — A ville Saint-Gabriel, les autorités municipales sont présentement en pourparlers avec les conseillers des paroisses environnantes dans le but d'obtenir l'annexion du lac Maskinongé. On sait que présentement cette étendue d'eau est la propriété de la ville. Après un achat d'un particulier qui avait obtenu cet héritage d'ancêtres, le lac a été acheté pour un montant assez minime par la municipalité de ville Saint-Gabriel, l'an dernier. Maintenant, les mem-

bres du conseil municipal de cette localité située non loin de Joliette, localité qui offre d'ailleurs de nombreux avantages du point de vue touristique, ont décidé d'annexer les terres qui bordent le lac. On sait que la plus grande partie de ces terres sont sur le territoire de la municipalité de Saint-Charles-de-Mandeville et que le reste est sous la tutelle de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Selon les autorités municipales, ce serait un avantage extraordinaire de pouvoir bénéficier du fait

que le lac Maskinongé soit sur le territoire de la ville de Saint-Gabriel. Tous les touristes de l'été qui dépendent et se rendent chaque "Week end" à Saint-Gabriel pourraient de plus profiter de la protection de la Sécurité municipale en plus des nombreux avantages que pourraient occasionner l'annexion du lac à la ville.

Nous savons par ailleurs que les citoyens de la paroisse de Saint-Gabriel et des environs, soit Saint-Charles-de-Mandeville et Saint-Gabriel-de-Brandon ne sont pas tout à fait en

favor de ce projet. Il pense que la réalisation de cet état de choses ne servirait à rien si ce n'est qu'à occasionner du trouble pour rien. Les citoyens de ville Saint-Gabriel sont persuadés que la ville peut profiter du tourisme autant sans que le lac Maskinongé soit sur leur territoire.

Toutefois le maire de ville Saint-Gabriel, M. Morin et les conseillers de l'endroit sont pour leur part convaincus de l'augmentation économique que pourrait apporter l'annexion du lac à la ville de Saint-Gabriel.



(Photo Claude Rondeau)

LES INDUSTRIES GAN-DON LTEE., vont construire une nouvelle usine, la première dans le parc industriel de ville Saint-Gabriel. C'est l'entrepreneur en construction M. Albert Lamontagne que l'on voit sur la photographie à gauche qui effectuera les travaux. On peut y voir

également dans l'ordre habituel, M. Antonio Yanakis, député du comté de Berthier à la Chambre des Communes, M. le maire Morin de ville Saint-Gabriel et le président de la compagnie les Industries Gan-Don Ltee., M. Guy Goyet de Joliette.

Ce que pense la population de Crabtree sur le fait de vivre en banlieue

par Pierre-A. CHAMPOUX

CRABTREE — Pour connaître l'impression d'une population de banlieue, nous avons interrogé la population de Crabtree, municipalité située en banlieue de Joliette. Nous avons demandé aux gens qu'est-ce qu'ils pensaient de la question de vivre dans une banlieue. Tous les gens que nous avons interrogés nous ont ré-

pondu qu'ils aimaient bien ça et qu'ils ne voudraient pas s'en aller ailleurs. Les gens nous disaient qu'ils étaient très bien organisés et surtout à Crabtree. Ils pensent réellement du bien de leur village situé à 5 milles de Joliette. Mais pour mieux savoir ce qu'ils pensent vraiment voici leurs propres paroles.



M. Adrien Perreault
"J'aime bien ça Crabtree par-

sonnes. Je pense qu'il n'y a pas d'inconvénients à demeurer ici parce que nous sommes très près des grands centres. Nous sommes à 40 minutes de Montréal en passant par l'autoroute et à 5 minutes de Joliette. C'est vraiment une place idéale et on a une belle rivière pour se baigner l'été. Ceux qui y sont y demeurent longtemps, en tout cas moi j'aime bien rester ici et j'espère y rester longtemps".

M. Omer Laurin
"A Crabtree, ça fait presque depuis que je suis au monde que

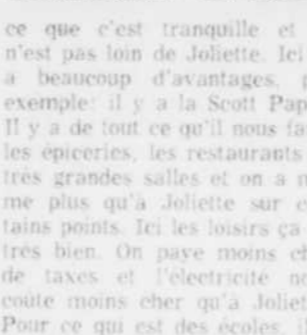
Scott Paper en donne beaucoup d'autres. Pour ma part, je n'ai jamais travaillé à la Scott Paper, mais presque tous les gens de Crabtree y travaillent ou y ont déjà travaillé. Pour ce qui est du transport, presque tout le monde aujourd'hui possède une automobile ce n'est donc plus un problème de voyager. Nous sommes très bien organisés ici. Les loisirs, remarquez que cela pourrait être mieux, mais c'est très bien quand même. Moi, je suis entrepreneur en construction et je trouve que la main-



M. Jean Picard
publique où il y a un gardien tout l'été et beaucoup d'avanta-

ges que d'autres villages ou villes n'ont pas".

M. Jean Picard
"J'aime bien demeurer à Crabtree. D'ailleurs ça fait bien longtemps que j'y suis, ça fait déjà 11 ans et j'aime bien l'atmosphère qui y règne. Je ne changerais sûrement pas de place, j'aime trop demeurer en banlieue et surtout à Crabtree dans le centre sur la rue principale ou si vous aimez mieux, la Rième Rue. On a juste un petit problème qui commence, c'est le stationnement. Nous aussi, comme Joliette, nous aurons un grave problème de stationnement".



M. Alain Pavette
"Je trouve que Crabtree est



M. Roger Lafortune
"Je trouve que Crabtree est



M. Jean LaSalle
"Moi, j'aime bien ça demeurer ici. On a tous les avantages qu'ailleurs ils ont, et en plus la



M. Hubert LaSalle
maintenant bientôt. Il faudrait déjà commencer à y penser".

A Saint-Gabriel

Une nouvelle usine

par Pierre-A. CHAMPOUX

VILLE SAINT-GABRIEL — C'était samedi après-midi que les représentants de la compagnie les Industries GAN-DON Ltee et les autorités municipales de ville Saint-Gabriel se sont rencontrés à l'occasion de la levée de la première pelle de terre en vue d'inaugurer le début des travaux de construction d'une nouvelle usine dans cette localité. On sait que ce sera la première industrie à s'établir dans le parc industriel de l'endroit. Les travaux coûteront plus de \$50,000.

Dernièrement le conseil municipal a décidé d'agrandir l'espace de ce parc industriel en vue du grand développement auquel est appelée la ville. Après cette cérémonie traditionnelle, ceux qui assistaient à cette rencontre ont été invités par M. Albert Lamontagne, l'entrepreneur général qui effectuera les travaux de construction de l'usine en question. Une Nouvelle Usine I.

Pendant la petite fête qui a suivi la cérémonie le député a été invité à prendre la parole par le maire de la ville M. Morin. M. Yanakis, le député du comté de Berthier à la Chambre des Communes, a mentionné lors de la courte allocution qu'il était très heureux de voir augmenter, déjà le développement de la ville. Il a attribué cette réussite au fait que le comté qu'il représente au gouvernement fédéral figure sur la liste des "Zones Désignées" par le Ministère de l'Industrie du gouvernement fédéral.

Poursuivant, mais dans un autre ordre d'idées, le député fédéral a souligné qu'il fallait maintenant s'attaquer au problème du tourisme dans la région de ville Saint-Gabriel. Il a dit qu'il fallait absolument que les visiteurs viennent à Saint-Gabriel l'été comme l'hiver. "Nous avons un beau site naturel, il faut donc en profiter, a-t-il précisé".

Le député libéral, aux Communes, a fait remarquer que si la population se groupait, comme certaines personnes l'ont fait pour aider à permettre l'implantation des industries GAN-DON, dans la ville, il y aurait sûrement quelque chose à faire du côté du tourisme. Il a même ajouté qu'il avait obtenu des octrois pour le développement industriel et qu'il essaierait d'en obtenir d'autre pour le développement touristique. Il a aussi

fait mention que l'industrie du tourisme en est une des plus importantes pour le Canada, parce que c'est un pays qui a de très beaux endroits à visiter et des sites magnifiques.

En terminant son allocution, M. Yanakis a fait remarquer qu'il avait oublié de mentionner que bientôt, l'usine de la Ferguson Atlantic qui est établie à Saint-Gabriel depuis un certain temps projetait d'agrandir et ainsi d'accroître son personnel actuellement de 35 employés jusqu'à 125. "On sait, a-t-il dit, que cette compagnie a une importante succursale à Trois-Rivières. Cette usine de la Mauricie donne de l'emploi à 310 personnes".

Le maire Morin a remercié M. Yanakis pour l'appui total qu'il a fourni en vue de l'implantation non seulement de la GAN-DON mais des autres industries et de celles qui viendront. Il a également dit qu'il était des plus heureux d'avoir assisté à la levée de cette première pelle de terre et qu'il souhaitait ardemment que ce geste symbolique se reproduise le plus souvent que possible.

Pendant cette courte rencontre, plusieurs autres personnes, dont entre autres le président de la compagnie les Industries GAN-DON Ltee M. Guy Goyet ont porté la parole. M. Goyet a dit qu'il remerciait tout le monde de l'appui qu'il a eu et qu'il était très heureux de venir s'é-

tablir à Ville Saint-Gabriel et de pour débiter et d'ici quelque fournir du travail à 30 personnes (temps à 200).

En furetant dans Joliette

On a appris tout simplement en furetant dans Joliette que l'Office National du film tournait présentement un film à Joliette. Ce film est destiné à l'audio-visuel dans les classes de CEGEP pour les cours de géographie. C'est une très bonne chose d'ailleurs que les étudiants apprennent Joliette, cela prouve que Joliette est maintenant et réellement sur la carte.

On a également appris que le frère du député fédéral du comté de Joliette, M. Hubert LaSalle avait eu un petit accident samedi soir vers 10h. Il a voulu arrêter quand il a vu le train qui passait au passage à niveau de la route Joliette-Crabtree mais les freins n'ont pas assez accéléré négativement et son véhicule a frappé une voiture qui était arrêtée en attendant le passage du train.

Maintenant la région de Joliette est plus grande. Du moins si on s'en tient à l'étendue que prend le tirage du "Nouveliste". Il nous faut donc aller fureter dans Crabtree maintenant. En y allant on a vu que malheureusement la demeure de M. Leon Roy, un ami de tous avait subi quelques dommages. En effet un léger incendie s'est déclaré vers 11h.30 samedi soir dans sa maison. Toutefois l'excellent travail des pompiers de l'endroit a permis de maîtriser les flammes aussitôt.

Les loisirs à Joliette

CENTRE DE LOISIRS

7:00 p.m. Gymnastique pour dames. Mme Henri.
7:00 p.m. Gymnastique sur appareils... M. Beauchamp.
7:00 p.m. Cours de natation... Mme Martel.
7:30 p.m. Pratique de Danse. Gisèle et Yves.
7:30 p.m. Pratique de Judo.
7:30 p.m. Ballon-panier.
8:00 p.m. Bain public.
9:30 p.m. Cours de natation. Gilles Joly.

BIBLIOTHEQUE ADULTES

9:00 a.m. à 12:00 a.m.

1:00 p.m. à 6:00 p.m.

ENFANTS

Fermé le lundi

Salle paroissiale St-Thomas

Assemblée de la ligue de baseball juvénile du Nord sous la présidence de monsieur Jean-Guy Gaudet.

Les fondations de la partie avant sont enlevées

Le calme revient à la Seigneurie

par Maurice BELAND

LOUISEVILLE (M.B.) — Le bureau de direction du club de la Seigneurie de Grand-Pré a décidé de faire enlever les fondations à la partie avant du club, dans le but évident de fai-

re cesser cette pression du terrain, en bordure immédiate de l'ébouli, qui s'est produit à bonne heure mardi matin, alors que les directeurs étaient en réunion.

Le travail a été exécuté par Thomas Bellemare et Fils, en-

trepreneurs de Yamachiche, et il appert que c'est un poids de quelque 30 tonnes qui est ainsi disparu d'une future menace de glissement de terrain.

Le tout semble stabilisé et on a installé des renforcements temporaires, sous le plancher, là où se situe la grande salle.

Une réunion spéciale a été tenue, jeudi soir, où l'on aurait délibéré sur le futur statut du club, mais rien n'a été émis sur ces délibérations.

Au cours de la journée de vendredi, nous avons tenté de rejoindre des membres de l'exécutif de la Seigneurie, mais on nous a répondu qu'ils étaient partis, fort probablement à l'extérieur (certains d'entre eux, du moins).

M. Gilles Malo, entrepreneur-général de Ste-Mélanie, comté de Joliette, qui avait construit le club de la Seigneurie, est venu à Louiseville rencontrer les administrateurs du club et présenter certaines estimations en vue de remettre à la normale cette bâtisse.

Géologues, architectes, ont aussi payé une visite sur les lieux mêmes, et, officieusement d'ici quelques semaines, l'intérieur de la construction recevra de nouveaux les membres.

De toute façon, selon les commentaires émis, le même emplacement sera celui du club, dont seule, la partie avant, pour ainsi dire, a été sérieusement endommagée.

Les quartiers-généraux du club se situent dans une construction plus au nord-ouest, appartenant à la Seigneurie, et achetée en même temps que le vaste terrain.

La question du golf

Les 6e et 9e trous ont subi des dommages, et un pont a été emporté par la crue des eaux alors que celui du No 9 serait inutilisable.

Apparemment, on pourrait dans un laps de temps satisfaisant, réparer et poursuivre les activités sur les "greens". Quant au gouffre géant, causé par ce fantastique glissement de terrain il ne semble pas, pour l'instant du moins, que l'on

ait pensé à en remplir l'immense cavité.

Tous ces "futurs" projets, tout spécialement en ce qui concerne les gestes à être posés par la direction du club de la Seigneurie, demeurent dans le domaine de l'"officieux". Très prochainement, des décisions seront certes transmises en vue de faire connaître le futur statut et les activités qui en découleront.

Une réunion de l'exécutif se tenait samedi après-midi, et éventuellement une assemblée générale des actionnaires de la Seigneurie de Grand-Pré aurait lieu afin de déterminer de façon précise les positions à prendre pour l'avenir.

Échos Nord

Le cercle des Filles d'Isabelle Blanche de Castille de Louiseville a délégué des membres, dimanche, à toutes les messes, pour la quête annuelle aux portes de l'église.

On sait que l'oeuvre de la Société canadienne du Cancer est patronnée par les Filles d'Isabelle.

Une assemblée générale de l'Association des Femmes libérales du comté de Maskinongé sera tenue, lundi le 21 avril, au Château Louise, de Louiseville.

Mme Rodrigue Rivard, vice-présidente régionale, sera présente.

A St-Barthélemy, comté de Berthier, la quête à la porte de l'église par les Filles d'Isabelle, pour la Société canadienne du Cancer, a rapporté au cours de la semaine dernière, la somme de \$138.50.

On parle de l'installation d'une industrie, pour filles, à St-Alexis-des-Monts. Le tout devrait "éclore" sous peu.

M. François Robert de cette municipalité en serait l'instigateur.

L'hiver ne veut pas desserrer ses griffes de "froid" et encore, dimanche le 20 avril, il a gelé "à la glace" dans certaines paroisses du haut du comté de Maskinongé.

HOTEL DE LA SALLE

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

CLAUDE VINCENT
vedette disque, radio, T.V.

WANITA
danseuse exotique

VIOLAINE VERMETTE
chanteuse, m.c.

DU NOUVEAU AU CASINO
GOGO-GIRLS

Spectacles: Dimanche 9 et 11 h. p.m.
Salles pour réceptions et mariages

538-8686 **ENTRÉE LIBRE**

Travaux d'aménagement à deux écoles de la commission Haut St-Maurice

LA TUQUE (M.A.) — La commission scolaire du Haut St-Maurice vient de dévoiler, par l'entremise de M. Pierre Vézina, deux importants projets d'aménagement. L'un concernant l'école Eugène-Corbelle et l'autre l'école Saint-Jean-Bosco de La Tuque. Les deux projets réunis seraient de l'ordre de plus de cinq mille dollars.

Le premier projet vise à aménager les terrains de l'école Eugène-Corbelle de La Tuque. Il consisterait en outre à aménager une entrée réservée aux cyclistes et à faire une zone de stationnement pour les bicyclettes. On pratiquerait aussi deux entrées et une zone d'abaissement pour les autobus des écoliers. Une autre zone serait consacrée au gazonnement et à des plantations d'arbustes. Enfin, on érigerait une clôture autour de cette dernière.

La répartition du coût approximatif de ce projet s'établirait à peu près comme suit: le nivelage du terrain et l'asphaltage, couvrant 700 verges carrées, coûteraient \$1,400, le gazonnement et la plantation d'arbustes, 150 verges carrées, \$200, l'érection des clôtures et la pose des tuyaux, \$400, une centaine de supports à bicyclettes, \$200, une série d'affichage, \$100, et d'autres petits travaux divers, une centaine de dollars, ceci pour un grand total de \$2,400. Ce coût est établi en supposant que la ville de La Tuque fasse les deux entrées d'autobus à ses frais. Ce travail représente une somme d'environ \$500.

Ecole Saint-Jean-Bosco
Le deuxième projet concerne l'aménagement d'une maternel-

le à l'école Saint-Jean-Bosco de La Tuque. La nature des modifications et les coûts approximatifs s'établiraient de la façon suivante: le travail de plomberie, comprenant tuyau de vidanges et conduites d'eau chaude et froide partant de la chaufferie, la pose d'un évier double, d'un lavabo et d'un abreuvoir, \$400, le travail d'électricité consistant à installer 16 fluorescents doubles de quatre pieds, à 90 watts chacun, et à ajouter deux prises de cou-

rant aux deux prises déjà existantes, l'une d'elle devant être condamnée à cause de sa situation de sa proximité de l'abreuvoir, \$1,000, l'aménagement du vestiaire et l'aménagement nécessaire à la maternelle (ce dernier serait fait par les employés réguliers de la commission scolaire), \$700, enfin certains travaux de rafraichissements effectués par les mêmes employés, \$150. Le coût total approximatif serait de l'ordre de \$2,250.

La première convention avec les concierges serait signée demain

LOUISEVILLE (M.B.) — La convention initiale à être signée entre la Commission scolaire de Grand-Pré et le syndicat des concierges d'écoles de Louiseville, qui fait partie du syndicat de la Fonction publique, affilié à la F.T.Q., aura probablement lieu, en date du 22 avril prochain, alors que les commissaires assisteront à une réunion d'importance à l'extérieur de Louiseville.

Un officier de l'Association diocésaine des Commissions scolaires prévoit la signature de cette première convention, lors

de cette assemblée d'importance capitale.

Tout dernièrement, un personnage de la Régionale des Vieilles Forges, qui négocie pour la de Grand-Pré, aurait eu une rencontre avec les commissaires pour fournir des explications relatives au texte de la convention à être présentée à la direction du nouveau syndicat.

Deux ou trois rencontres avaient eu lieu au préalable entre les négociateurs de la Commission scolaire de Grand-Pré et ceux du Syndicat des concierges de Louiseville.

Paul Dufour enr.

VENTE & SERVICE

HONDA — SUZUKI — ARIENS — SKIROULE — O.M.C.

480, 2e Avenue Tél.: 537-0222 Shawinigan-Sud

NOUVELLE POLITIQUE AU BAM-BOO BAR

STYLE POLYNÉSIE
PIANO BAR

EN VEDETTE
A COMPTER DU 21 AVRIL 69, L'INCOMPARABLE

RUDY DECARO
qui nous revient après une absence de 7 ans

Venez déguster le meilleur des steaks sur charbon de bois au

CAFÉ DES ARTISTES
676, 6e Ave Grand-Mère 538-5818

ATTENTION

Nous informons notre clientèle, qu'à compter du 29 AVRIL 1969, nous déménageons dans des locaux plus spacieux au numéro 681, 5e Rue Shawinigan (Angle Tamarac)

Lafond - Chrétien - Landry - Deschênes
Avocats

MANOIR BEAUMONT

L'endroit idéal pour se régaler, ou Raymond Lavergne, chef cuisinier, saura vous préparer des mets de la cuisine de votre choix.

MANOIR BEAUMONT
Place du Marché — Shawinigan
Noces — Banquets — Réceptions
Réservations: Tél.: 536-4428 — 537-1397

EN VEDETTE AU **Social**

RUDY and JAMES
chanteurs instrumentistes

REMI MARTIN, m.c.

BRIGITTE
RAVISSANTE DANSEUSE EXOTIQUE

ENTRÉE LIBRE

A VENIR
NICO

Maquiller n'est pas tout... mais affiner son corps c'est d'abord... rajeunir

VOTRE LIGNE

Mince en 30 exercices

- Hanches
- Taille
- Cuisses
- Genoux
- Chevilles

10 techniques à votre service tout est possible

\$100 par semaine
Aux 25 premières enregistrées

G.I.I. GYMNO
CENTRE DE CULTURE PHYSIQUE

515 DE LA STATION 536 5804
SHAWINIGAN

Le Centre culturel de Berthierville sera loué

par Pierre-A. CHAMPOUX
BERTHERVILLE — Les membres du conseil ont décidé, lors de leur dernière assemblée régulière, de louer le Centre culturel. Ils ont aussi résolu de faire l'achat de quelque 300 chaises pour servir adéquatement ainsi que des tables pour com-

piéter l'ameublement des deux grandes salles qui sont maintenant à la disposition de la population.

Le Centre culturel se loue actuellement, c'est du moins ce qu'ont décidé les membres du conseil de ville, au montant de \$125 pour les deux salles. Si un organisme quelconque veut louer une seule salle, la plus grande se louera \$75, tandis que le montant de location de l'autre sera: \$50.

La municipalité aura pour l'instant à payer le coût de l'achat des chaises, des cendriers et d'autres articles qui serviront à meubler adéquatement les deux salles du Centre culturel. De plus, la ville achètera un piano pour que les soirées récréatives qui auront lieu au Centre culturel soient agrémentées de belle musique.

AVIS
aux professionnels
Beau site boisé à vendre
247' x 200'
Situé sur la Route Nationale
Tél.: 376-4446

Imprimerie Lacoursière Inc. NOMINATION

YVES MALTAIS

La direction de l'imprimerie Lacoursière Inc. de Shawinigan, annonce la nomination de M. Yves Maltais au poste de directeur artistique. M. Yves Maltais, diplômé de l'Institut des Arts Graphiques de Montréal est un spécialiste en dessin artistique et mécanique.

CE SOIR GALA D'OUVERTURE CHEZ RONNIE

Nombreux artistes invités

Musique Danse continue

8 h. p.m. à la fermeture.

Reservation: Tél.: 536-4428

RONNIE FRASER

MANOIR BEAUMONT
PLACE DU MARCHÉ SHAWINIGAN